

Echafaudage

Personne concernée :

Tout salarié amené soit à :

- Travailler sur un échafaudage
- Monter ou démonter un échafaudage
- Réceptionner un échafaudage

Objectif :

Prévenir les risques de chute de hauteur

Habilitation :

Attestation de formation

Durée 1 à 2 jours

Travaux en hauteur

Personne concernée :

Tout salarié amené soit à :

- Évoluer et se positionner en toute sécurité lors d'interventions en hauteur à l'aide des EPI
- Réaliser des systèmes de retenue ou antichute provisoires.
-

Objectif :

Prévenir les risques de chute de hauteur

Habilitation :

Attestation de formation

Durée 1 à 2 jours

Opérateur de déconstruction

Personne concernée :

Tout salarié amené soit à travailler sur des chantiers de déconstruction

Objectif :

Former du personnel compétent et adapté face à différentes situations (amiante, plomb, travaux en hauteur, organisation de chantier, etc.)

Habilitation :

Attestation de formation

Durée 10 semaines

Formations spécifiques à la Demande

Animation d'équipe,
Organisation, gestion de chantier
Lecture de plans
Plan de prévention
Permis de feu
Plan de déconstruction
Gestion Chantier Propre

Assistance aux entreprises

DU : Document unique
PPSPS
DHOL
Appels d'offres



Le monde du bâtiment est source de nombreux risques pour vous, votre entreprise et vos salariés.

Adaptés à vos besoins et à la réglementation, les formations que nous vous proposons, vous permettront d'atteindre les objectifs suivants :

- **Motivation de vos collaborateurs**
- **Développement de compétences**
- **Réponse à l'obligation de formation (article L 6321-1 du code du travail)**

La liste des formations proposées n'étant pas exhaustive, n'hésitez pas à nous contacter pour tout autres demandes :

formation@forseco.fr

09.61.28.33.61

www.forseco.fr

Gestes et postures

Personne concernée :

Tout salarié amené à manipuler ou soulever des charges

Objectif :

Prévenir les Troubles Musculo-squeletiques

Habilitation :

Attestation de formation

Durée 1 jour

Habilitations électriques

Personne concernée :

Tout salarié travaillant à proximité ou en contact direct avec l'électricité

Objectif :

Prévenir les risques d'électrisation et d'électrocution

Habilitation :

De B0, B1v, B2v, BE, BS, Jusqu'à H2v

Durée 1 jour à 5 jours

AIPR

(Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Personne concernée :

Tout salarié amené à travailler à proximité des réseaux aériens ou enterrés

Objectif :

Prévenir les risques dus aux réseaux

Habilitation :

Attestation de réussite à l'examen, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR

Durée 1 jour à 2 jours

CACES

(Certificat d'Autorisation de Conduite d'Engins en Sécurité)

Personne concernée :

Tout salarié amené à conduire un engin de chantier

Objectif :

Prévenir les risques dus aux engins de chantier

Habilitation :

Attestation de formation ou certificat d'aptitude permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite

Durée 2 à 5 jours selon l'engin

Sensibilisation aux gestes de Premiers Secours

Personne concernée :

Tout salarié amené à réagir devant un accident du travail

Objectif :

Préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les secours organisés.

Habilitation :

Attestation de formation

Durée 0,5 jour

SST

(Sauveteur Secouriste du Travail)

Personne concernée :

Tout salarié amené à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail

Objectif :

Acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

Habilitation :

Attestation de formation

Durée 2 jours